

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lambrecht, le 24 février 2021

Jola Spezienschalter  
GmbH & Co. KG

Klostergartenstr. 11  
67466 Lambrecht  
Allemagne

Tél +33 03 72 88 00 65  
Fax +49 6325 188-11

contact@jola.fr  
www.jola.fr

## Travailler en toute sécurité en période de coronavirus – Nouveau règlement adopté avant son entrée en vigueur

**Le nouveau « règlement de santé et de sécurité au travail en période de SARS-CoV-2 » a été publié le 22 janvier 2021 et est entré en vigueur 5 jours plus tard. À cette date, les nouvelles mesures avaient déjà été adoptées chez JOLA.**

Le nombre croissant des infections par le coronavirus SARS-CoV-2 se traduit par l'augmentation des personnes malades ou décédées et fragilise d'une façon critique le système de santé allemand. De plus, les récentes mutations du virus laissent présager une flambée des cas. Il devient difficile de restreindre d'avantage les contacts dans la vie quotidienne. C'est dans ce contexte que le Ministre du travail Hubertus HEIL a présenté ce 20 janvier en conférence de presse le « règlement de santé et de sécurité au travail en période de SARS-CoV-2 ». Il est entré en vigueur quelques jours plus tard et est applicable jusqu'en mars. Y sont définies les nouvelles mesures en matière de sécurité au travail visant à protéger à la fois les salariés dans l'entreprise tout comme l'ensemble de la population. La finalité étant de garantir dans la mesure du possible la continuité de l'activité économique des entreprises allemandes.

Chez JOLA, l'évaluation des risques a été revue et actualisée pour adapter les mesures à la nouvelle évolution sanitaire. Elles consistent principalement en une réduction des contacts et au port d'un masque de protection buccale et nasale. Les masques « faits maison » ne sont plus autorisés. Seuls des « masques chirurgicaux » seront fournis, ce qui est déjà le cas chez JOLA et bien avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement. Cela avait été fortement recommandé par notre médecin du travail, Dr. Gabriele MAGERL (**Koamed | Centre de compétences pour la médecine du travail et la sécurité au travail**). Martin ANTON, notre chargé sécurité travail interne, a fait en sorte que suffisamment de masques soient immédiatement mis à disposition. Michael RINK (**Technische Überwachung Rink**

**GmbH)**, notre expert sécurité travail externe, les a récemment vérifiés et a donné son aval pour leur utilisation.

En outre, le protocole sanitaire, la procédure à suivre avant d'entrer dans les locaux, les consignes d'utilisation des masques de protection buccale et nasale et d'autres documents ont été remaniés. Les salariés ont déjà été informés de tous ces changements.

Mais ce n'est pas tout ! Chez JOLA, on en a profité pour faire un comparatif entre la « règle de santé et de sécurité au travail en période de SARS-CoV-2 » datée d'août 2020 avec la version préliminaire du 18 décembre 2020. Aucun ajustement n'a été nécessaire dans l'entreprise.

Le Directeur Général, Lars MATTIL, actuellement en télétravail, est fier de ses salariés : « Pour cette fois, je n'ai eu à m'occuper de rien. On m'a contacté par téléphone, informé du nouveau règlement et j'ai reçu un récapitulatif des dispositions qui s'appliquaient avec les solutions adéquates, comme sur un plateau d'argent. Tout ce qui était nécessaire était déjà fait. Seule la documentation devait encore être mise à jour. On commence tout doucement à s'habituer à la gestion des mesures concernant le coronavirus. »

Autres informations :

- **Jola SpeziSchalter GmbH & Co. KG**  
<https://www.jola-info.de/fr/nouveautes/>
- **Koamed | Kompetenzzentrum für Arbeitsmedizin und Arbeitssicherheit**  
<https://www.koamed.de>
- **Technische Überwachung Rink GmbH**  
<https://www.tue-rink.de>

Contact Presse :

**Jola SpeziSchalter  
GmbH & Co. KG**

**Elmar Friderichs**  
**Responsable Marketing**  
Klostergartenstr. 11  
67466 Lambrecht (Allemagne)

**Tél** +49 6325 188-208  
**Mail** [marketing@jola-info.de](mailto:marketing@jola-info.de)